

Syndicat Mixte d'Irrigation et de mise en valeur du Forez

B.P. 181 - 42604 MONTBRISON Cedex

Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr – site : www.canalduforez.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE DU VENDREDI 11 MARS 2022

LE ONZE MARS DEUX MILLE VINGT-DEUX, A NEUF HEURES, LES MEMBRES DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ DUMENT CONVOQUES SE SONT REUNIS SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-YVES BONNEFOY, PRESIDENT, ET M. GEORGES REBOUX, SECRETAIRE, EN SALLE DE REUNION A L'ANTENNE DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE. CONFORMEMENT AU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, LE QUORUM EST ATTEINT.

Etaient présents :

M. BONNEFOY Jean-Yves, Président
Mme BROSSE Chantal
M. CHARRETIER Nicolas
M. CHAZAL Jacques
M. COUCHAUD Patrice
M. FRECON Laurent
M. FRECON Sébastien
M. LARDON Eric
M. PALIARD Rambert – Présent pour les sujets 1 et 2, puis représenté pour les sujets suivants
M. REBOUX Georges
M. SANIAL Jean
M. VERNET Gérard

Invités Présents :

M. BERGER Rémi – DEPARTEMENT/PADD/DFA
M. DURAND Guillaume – SAUR
M. BALASSE Olivier – SAFEGE
M. COLONNA Jean-Christophe - SAFEGE

Absents représentés : (voir pouvoirs ci-joints)

Mme BRUEL Nicole (pouvoir à Mme BROSSE Chantal)
M. FRECHET Daniel (pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves)
M. PALIARD Rambert (pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves) pour les sujets 3 à 7

Absents ou Excusés :

M. DALBEGUE Gérard
Mme DARFEUILLE Marianne
M. OGIER Yvan
M. REVEILLE Yves

Service du S.M.I.F. :

Mme ROSSIGNEUX Annick
M. PION Julien

Secrétaire de séance : M. REBOUX Georges

Nombre de membres en exercice : 18

Présents : 11

Pouvoirs : 3

Votants : 14

Feuille d'émargement : 1

Date de la convocation : 1^{er} mars 2022

Pièces jointes : 4

SUJETS DEBATTUS

*PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELAGATAIRE 2021 DE SAUR DU
CONTRAT D'EXPLOITATION DU CANAL DU FOREZ PAR M. DURAND Guillaume*

SUJET 1 – RESTRUCTURATION DES INSTALLATIONS UZORE

- 1) ETUDE PRO
- 2) AUTORISATIONS DE PASSAGE
- 3) REAJUSTEMENT DE L'ENVELOPPE DU PROJET ET DE LA MASSE DES
TRAVAUX SI BESOIN
- 4) FINANCEMENT DES TRAVAUX

SUJET 2 – CHOMAGE DU CANAL

SUJET 3 – PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU 25 JANVIER 2022

SUJET 4 – PROTOCOLE GESTION DIFFERENCIE – ARRETE CADRE SECHERESSE

SUJET 5 –VANNE DE REGULATION DES MARMITES

**SUJET 6 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS D'ASA DU 16
FEVRIER 2022**

**SUJET 7 – PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET DECISION
MODIFICATIVE**

MONSIEUR JEAN-YVES BONNEFOY, PRESIDENT, OUVRE LA SEANCE. LE SECRETAIRE DE SEANCE EST DESIGNE EN LA PERSONNE DE M. GEORGES REBOUX.
LE PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE EST SOUMIS AU VOTE.
IL EST ENSUITE PROCEDE A L'EXAMEN DES SUJETS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR PAR M. LE PRESIDENT.

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE 2021 DE SAUR DU CONTRAT EXPLOITATION DU CANAL DU FOREZ

Intervenant M. Guillaume DURAND – Chef de secteur Loire Forez - SAUR MONTROND LES BAINS

Questions/Réponses/Echanges avec les élus

SUJET 1 – RESTRUCTURATION DES INSTALLATIONS UZORE

DELIBERATION N°C01-20220311

Etude PRO :

→ Présentation par le BE SAFEGE

➤ **Décision du Comité** : - approbation de l'étude PRO sous réserve des modifications et compléments demandés à SAFEGE.

Autorisations de passage :

➤ **Décision du Comité** : - Désignation de Mme BROSSE pour assister les services dans le cadre des négociations à mener avec les propriétaires et les exploitants des terrains concernés.

Réajustement de l'enveloppe du projet et de la masse des travaux si besoin :

➤ **Décision du Comité** : aucune modification des montants financiers compte-tenu du résultat de l'étude PRO.

Financement des travaux :

DELIBERATION N°C01-20220311

➤ **Décision du Comité** : - Autorisation pour demander les subventions

SUJET 2 –CHOMAGE DU CANAL 2022

⇒ Information sur les travaux, les difficultés et les actions engagées

M. PION fait une présentation.

Quelques chiffres à retenir :

Curage du canal du PK 19.413 au PK 20.881, soit 1450ml.

Curage du canal sur Uzore sur environ 2kms.

2 siphons réparés

1 pont canal étanché, et une reprise de fissure sur un autre

3 secteurs de revêtements réparés, dont environ 350 joints de plaques béton, une centaine de trous.

300ml de tunage sur l'Ozon

1100ml de réanglagement

SUJET 3 – PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU 25 JANVIER 2022

➤ Décision du Comité : - Procès-verbal du 25 Janvier 2022 approuvé à l'unanimité.

SUJET 4 – PROTOCOLE GESTION DIFFERENCIE – ARRETE CADRE SECHERESSE

> Résultat de l'étude juridique : un courrier juridique partira pour la DDT prochainement.

> Réunion de restitution organisée par la DDT le 10.03.2022 : reportée

SUJET 5 – VANNE DE REGULATION DES MARMITES

DELIBERATION N°C02-20220311

. Actualisation du prix des travaux compte-tenu de la forte inflation depuis septembre 2021 et de l'ajout d'un système de mesure du débit d'eau en aval de Grangent.

. Décision modificative du budget primitif consécutive.

. Financement : ce projet pourrait être pris en compte dans le cadre de la mesure 4.34 du FEADER avec participation au niveau national soit de la Région et du Département, soit de l'Agence de l'Eau.

➤ Décisions du Comité :

- **Modification du montant du projet, décision modificative correspondante.**
- **Autorisation pour demander les subventions en conséquence.**

SUJET 6 – COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS D’ASA DU 16 FEVRIER 2022

Chômage du canal : informations, échanges.

Arrêté cadre sécheresse : informations, pour le protocole il a été suggéré de remplacer « prairies » par « prairies permanentes » pour les interdictions.

Prix de l’eau : informations.

Conformité des transformateurs électriques : Présentation de l’état des besoins dressé par le SMIF.

Les ASA doivent faire part de leurs besoins d’élimination d’anciens transformateurs.

Le SMIF a proposé de centraliser les achats.

Dossiers techniques amiante (DTA) : Obligatoires pour les bâtiments réalisés avant le 1^{er} juillet 1997. Le SMIF conseille aux ASA de faire réaliser ces DTA dans leurs locaux, le diagnostic plomb peut être ajouté.

Le SMIF a proposé de centraliser les achats, un courrier de recensement des besoins est parti.

Repérage des réseaux sur informatique : rappel des obligations et des enjeux.

Modifications financières et comptables : présentation et demande aux présidents des ASA leurs participations actives pour la fiabilisation des tiers imposée par le dépôt des factures sur les comptes « impôts.gouv ».

Points sur les possibilités de financement :

Dispositif CCE (certificat d’économie d’énergie)

Dispositif 4.34 FEADER/Région/Département, pour cette mesure on a souligné l’importance de quantifier les fuites des réseaux car cela sert de bases pour justifier des 5% d’économie d’eau à faire.

Projets d’investissements en cours ou à venir : informations.

Prix de l’électricité : présentation par le SIEL

Pour 2022 augmentation de 138% pour les tarifs verts et de 103% pour les tarifs jaunes en moyenne. On espère une baisse de ces prix de 15 à 20% pour avril prochain suite à l’intervention de l’Etat.

Pour 2023, tout dépendra du cours du marché de l’électricité.

SUJET 7 – PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES ET DECISION MODIFICATIVE

DELIBERATION N°C03-20220311

DELIBERATION N°C04-20220311

Le Service de Gestion Comptable préconise de constituer une provision pour créances douteuses pour la somme de 6800 euros sur la section de fonctionnement du budget du SMIF pour pallier à des créances non recouvrées malgré les relances faites sur plusieurs années.

➤ **Décisions du Comité** : - provision et décision modificative au budget.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant soumise au débat,
Monsieur le Président lève la séance à 12 heures 30.














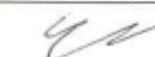
Vu par nous, mis à l'affichage au SMIF le 15 mars 2022 conformément aux dispositions de l'article 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président du SMIF,
Jean-Yves BONNEFOY



Réunion du COMITE SYNDICAL du SMIF
Le Vendredi 11 mars 2022 à 9 H 00

EMARGEMENT

N° D'ORDRE	NOM et Prénom	SOCIETE	SIGNATURE
1	BONNEFOY Jean-Yves	Conseiller Départemental de la Loire	
2	BROSSE Chantal	Conseillère Départementale de la Loire	
3	BRUEL Nicole	Conseillère Départementale de la Loire	
4	CHARRETIER Nicolas	Représentant Chambre Agriculture Loire	
5	CHAZAL Jacques	Président de l'ASA des MONTS DU SOIR	
6	COUCHAUD Patrice	Maire de CHAMPDIEU	
7	DALBEGUE Gérard	Président de l'ASA de La PRA	
8	DARFEUILLE Marianne	Conseillère Départementale de la Loire	
9	FRECHET Daniel	Conseiller Départemental de la Loire	
10	FRECON Laurent	Membre du Syndicat de l'ASA de CHAMBEON	
11	FRECON Sébastien	Conseiller Municipal de CHALAIN LE COMTAL	
12	LARDON Eric	Conseiller Départemental de la Loire	
13	OGIER Yvan	Président ASA de CHAMPDIEU	
14	PALIARD Rambert	Maire de SAINT-PAUL-D'UZORE	
15	REBOUX Georges	Adjoint au Maire de FEURS	
16	REVEILLE Yves	Président ASA de ST-RAMBERT	
17	SANIAL Jean	Membre du Syndicat de l'ASA du secteur de L'HOPITAL	
18	VERNET Gérard	Adjoint au Maire de MONTBRISON	



*Syndical Mixed Irrigation
et de Mise en Valeur du Forez*

*Bureau Immeuble Le Vauban, 2^{ème} étage, Parc des Comtes du Forez
Tél. 0177361039 - Fax 0177593309 - E-mail: contact@smif42.fr - site internet: www.canalduforez.fr
Adresse postale SM.I.F. - 1, rue Michel Fortier - B.P. 101 - 42004 MONTYRISON Cedex*

POUVOIR

(article L2120 Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné(e), Madame Nicole BRUEL
Membre du Comité Syndical,

donne le pouvoir à

Madame ou Monsieur... *Bon pour Pouvoir*

pour me représenter à la réunion du Comité du SMIF

du Vendredi 11 mars 2022 à 9 h 00.

Et de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à Saint-Etienne,

Le 4 mars 2022

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

Bon pour pouvoir
[Signature]

Syndicat Mixte d'Irrigation et de Mise en Valeur du Forez

Bureaux : Immeuble Le Vauban, 2^{ème} étage, Parc des Comtes du Forez
Tél. : 04 77 96 10 39 - Fax : 04 77 58 83 08 - E.mail : contact@smif42.fr - site internet : www.canalduforez.fr
Adresse postale : S.M.I.F. - 1, rue Michel Portier - B.P. 181 - 42604 MONTBRISON Cedex

POUVOIR

(article L2120 Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur... FRECHET Daniel
Membre du Comité Syndical,

donne le pouvoir à

Madame ou Monsieur... Chantal Brosse

pour me représenter à la réunion du Comité du SMIF

du Vendredi 11 mars 2022 à 9 h 00.

Et de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à... Roanne

Le... 8 Mars 2022

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

Bon pour Pouvoir





**Syndicat Mixte d'Irrigation
et de Mise en Valeur du Forez**

Bureaux : Immeuble Le Vauban, 2^{ème} étage, Parc des Comtes du Forez
Tél : 04 77 96 10 39 - Fax : 04 77 58 83 08 - E.mail : contact@smif42.fr - site internet : www.canalduforez.fr
Adresse postale : S.M.I.F. - 1, rue Michel Portier - B.P. 181 - 42604 MONTBRISON Cedex

POUVOIR

(article L2120 Code Général des Collectivités Territoriales)

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur Benoit PAILHAO
Membre du Comité Syndical,

donne le pouvoir à

Madame ou Monsieur Benoit Pailhao
pour me représenter à la réunion du Comité du SMIF

du Vendredi 11 mars 2022 à 9 h 00.

Et de prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et signer tous documents.

Fait à Montbrison

Le 11 Mars 2022

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour Pouvoir »

Benoit Pailhao
- P - 11